

PV DE CONSEIL D'ÉCOLE

Date et heure de la réunion :
Jeudi 17 Octobre 2024 à 17h30

***Présents:**

Enseignantes : Mme MASSARELLI, Mme SHOLZ, Mme TOUGNE, Mme ROUSSELLE

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. SIMON (excusé)

Représentants mairie : Mme CLOUSCARD-MARTINATO, Mme BOUBIDI (excusée)

Délégués des parents d'élèves :

API

- Titulaires : Mme FONTANILLES, M.ROUX, Mme TODESCO (excusée), Mme MARTAL (excusée)
- Suppléants : Mme GARRIGUES, Mme VERNHES, Mme BELLEMERE (excusée), Mme ROUSSEAU (excusée)

Invités :

- o Directeurs ALAE : Mme DANNEELS

OUVERTURE DE SEANCE -17h35

1/ Présentation des membres du nouveau conseil d'école.

Bilan des élections des représentants des parents d'élèves : La participation des votants est de 116 votants / 184 inscrits, 55 bulletins blancs ou nuls, 61 suffrages exprimés.

Le vote a été fait sous pli porté uniquement.

Taux de participation environ 63%, en hausse par rapport à l'an passé.

La directrice demande la possibilité de mettre en place **le vote électronique** pour le scrutin 2025.

2/ Vie scolaire :

- Les effectifs : 99 élèves répartis en 4 classes de la façon suivante →

1 classe de P.S à 27 élèves

1 classes M.S/GS à 25 élèves (19MS et 6GS)

1 classe M.S/G.S à 23 élèves (18MS et 5GS)

1 classe de GS à 24 élèves

-Les réunions de rentrée ont eu lieu. Voici à titre indicatif le nombre de parents présents par classe.

-Classe rouge : 18/27 (67%)

-Classe violette : 12/23 (52%)

-Classe bleue : 19/25 (76%)

-Classe jaune : 20/24 (83%)

De façon générale le taux de présence est supérieur à l'an passé. Les parents semblent davantage impliqués, ce qui est positif.

1 arrivée prévue pour la rentrée en MS.

Effectifs ALAE :

Présentation de l'équipe ALAE : Anaïs DANNEELS, directrice ALAE ; à ce jour 4 animateurs ; les 4 ATSEM interviennent toutes le midi, l'ATSEM référente de la classe des petits présente le matin à 8h et le soir jusqu'à 17h ; 2 AESH présentes le midi ; 1 AVL présente midi et soir.

-Les effectifs accueillis : le matin maximum 30 enfants, le midi entre 75 et 85 enfants le matin et le soir maximum 75 enfants.

-Organisation ATSEM : Pour cette année, l'école bénéficie d'une ATSEM par classe. La directrice remercie la mairie de cette dotation. En cas d'absence d'Atsem non remplacée, la

priorité est donnée à la classe rouge qui accueille les petites sections. Les autres Atsems sont amenées à être mobiles.

-Classe rouge : Mélanie El Haqiqi

-Classe violette : Aline Zanetti en début de semaine et Agnès Goût en fin de semaine

-Classe bleue : Alexandra Colle

-Classe jaune : Evelyne Bégué

La question d'un éventuel roulement en milieu d'année sera discuté en équipe en temps voulu.

-Temps de sieste :

Les petits et les moyens qui en ont besoin font la sieste dans le grand dortoir. Liste établie selon les besoins. Toutes les places sont occupées.

Il n'est pas possible d'ouvrir un autre coin dortoir comme l'an passé par manque de personnel sur le temps ALAE.

Un temps calme est proposé dans les classes de MS et GS.

-Présentation de l'équipe de circonscription et du RASED :

M. SIMON, inspecteur de l'éducation nationale

Mme BENARD, M.PUGET et M. DELBERT conseillers pédagogiques

Mme FLAVIER, ERVS

Mme DUPOUY-maîtresse E : chargée de l'aide spécialisée. Elle intervient en priorité auprès des élèves de grande section à la demande des enseignantes. Les familles sont informées de ce dispositif.

Mme ALINE-psychologue de l'éducation nationale.

Elèves à besoins spécifiques :

Certains élèves, identifiés comme ayant des besoins spécifiques (trouble ou pathologie moteur, cognitifs...) bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation. Ils sont accompagnés d'une AESH sur une partie ou totalité du temps scolaire. Actuellement sur l'école 4 élèves sont notifiés. 3 AESH sont présentes sur l'école. Certains enfants ne sont pas scolarisés sur la totalité du temps scolaire. A ce jour il manque un accompagnement équivalent à 2 matinées pour que tous les enfants puissent être accompagnés sur la totalité de leur temps de présence à l'école.

La charte passerelle crèche-école permet de faire du lien entre les deux établissements et de préparer au mieux l'accueil des élèves à besoin spécifique, notamment en anticipant les besoins d'AESH.

-Cité éducative :

Plusieurs écoles de Colomiers bénéficient du label Cité éducative. Depuis l'an passé, le groupe scolaire Hélène Boucher fait partie intégrante de la Cité Éducative.

3/ Projets : projet d'école et projets ALAE

-Projets pédagogiques en cours et à venir :

Pour cette année, l'ensemble de l'équipe enseignante a choisi un projet qui s'inscrit dans le domaine de compétence N°5 : *Explorer le monde* et plus précisément dans *Découvrir le monde du vivant*.

Il s'agira d'un travail autour des 5 sens et de l'alimentation.

La compagnie Planète Mômes a joué le spectacle intitulé : *Les 5 sens et l'alimentation* pour toutes les classes le 30 septembre dernier. (Financement coopérative scolaire) .

Plusieurs actions seront menées au fur et à mesure de l'année au sein de l'école, entre autre des activités qui prendront la forme de défis sciences où tous les niveaux de classe seront mélangés.

Une sortie aux serres municipales sera organisée pour chaque classe.

-Sorties au pavillon blanc : Raconte moi l'exposition « Cohabiter avec le vivant »

Classe bleue le 8 novembre après-midi

Classe violette le 5 décembre après-midi

-Noël : Le vernissage de l'exposition de Noël aura lieu le jeudi 12 décembre sous la même forme que l'an passé : les parents récupéreront leur enfant et pourront ensuite faire la visite avec eux. La directrice va solliciter l'API pour la mise en œuvre de ce temps festif.

La coopérative scolaire offrira une séance de Cinéma à tous les enfants de l'école le mardi 17 décembre (séance le matin) : Les ours gloutons au Pôle Nord.

Goûter de Noël en attente.

Un sapin sera livré par les services municipaux comme chaque année.

Liaison GS/CP : La liaison GS/CP sera menée cette année avec les nouveaux enseignants. Les actions seront décidées ensemble. La première action aura lieu en période 3.(janvier/février)

-Les classes bleues : Les GS iront à la piscine sous forme de stage massé du 16 au 27 juin 2025. La directrice souhaiterait que les dates soient avancées d'une semaine. En effet avec les départs anticipés en vacances, certains enfants ne peuvent pas profiter pleinement de ce temps d'apprentissage.

Pour cette année, Mme Tougne sera accompagnée par Mme Scholz ou Mme Rousselle et leurs élèves de grande section. Les élèves de moyenne section resteront à l'école avec l'une des maîtresses. L'organisation est en cours de réflexion. Une information concernant les agréments sera donnée en temps voulu.

-APC :

Les APC ont lieu les lundis et mardis de 11h30 à 12h10 pour les MS et GS. Les MS participant aux APC mangent au 2ème service.

APC Grande Section :

En période 1 (septembre et octobre), chaque enfant a pu bénéficier de séances d'APC afin de faire un point sur les acquis de moyenne section. Entre autre dans la reconnaissance des lettres en capitales d'imprimerie et des chiffres et de leur représentation. (de 1 à 6).

En période 2 (novembre/décembre), des petits groupes travailleront selon leur besoin sur la reconnaissance des lettres en capitale et script, la construction du nombre.

APC Moyennes Sections :

En Période 1, 2 groupes de 4 élèves dans chaque classe ont bénéficié des APC, uniquement des élèves mangeant au 2ème service.

Compétences travaillées :

- Pratiquer divers usages du langage oral, être plus à l'aise pour s'exprimer
- Reconnaître son prénom, son initiale et quelques lettres
- Manipuler les petits nombres de 1 à 3 ou 4

La même organisation sera reprise pour la période 2, avec des groupes de 3 ou 4 enfants qui ont besoin de consolider et de poursuivre ces mêmes compétences.

-Projets ALAE/PEDT

Les projets: L'équipe d'animation a choisi un thème général pour l'année pour développer des projets et activités « **la nature au fil des saisons** ». Divers environnements, animaux seront utilisés pour les créations.

Des livres seront empruntés au Pavillon Banc pour les temps calmes.

Les party kids seront en lien avec le sous-thème de la période. La première est « la fête de l'automne », où les équipes d'enfants participeront à différents stands de jeux.

Marie Neige de l'association lire et faire lire sera présente les jeudis midi pour les MG et les jeudis soir pour les PS. Les enfants volontaires auront des lectures variées.

World Cleanup Day : lors de la semaine de nettoyage de la planète, nous avons proposé aux enfants de ramasser les déchets dans l'enceinte du groupe scolaire, munis de gants. Beaucoup étaient enthousiastes, nous le programmons donc régulièrement les vendredis midi.

Nous allons participer à la création de décorations pour les sapins de la ville, qui seront installés sur la place de la Mairie.

Lors de la semaine du 20 novembre, nous allons mettre en place divers ateliers de sensibilisation aux Droits de l'Enfant de façon ludique. Comme chaque ALAE, nous allons participer au Prix Littérature jeunesse UNICEF. Le thème cette année est « grandir dans un monde durable, ça n'attend pas ». Les enfants découvriront 4 livres adaptés à la tranche d'âge, des ateliers et des temps d'échanges seront proposés. Une sortie au Pavillon Blanc est prévue pour clôturer le projet.

Projet PEDT « sophrologie » : travail autour des émotions pour tous les âges, une séance sera ouverte aux parents pour finir le projet.

4/ le règlement intérieur de l'école.

Le règlement intérieur est élaboré à partir du règlement type départemental.

Les modifications suivantes sont proposées : *partie A-5 sorties scolaires*

La participation des élèves aux sorties incluant la pause méridienne sont désormais obligatoires.

partie A-6 d surveillance

Les sorties ou entrées exceptionnelles pendant le temps scolaire, en dehors des heures légales, ne seront autorisées qu'aux horaires de récréation et à titre tout à fait exceptionnel, par la directrice.

Le règlement intérieur sera transmis aux parents.

Vote :

Pour : 8 Contre: 0

5/Sécurité et équipement

Tous les exercices de sécurité (incendie et PPMS) sont réalisés de façon conjointe entre l'école maternelle et l'élémentaire.

→Le premier exercice incendie s'est déroulé le lundi 16 septembre 2024.

L'évacuation s'est bien déroulée et le comptage a pu être effectué sans difficulté. Pas d'observateur côté maternelle.

→Le PPMS intrusion a été réalisé le 10 octobre 2024.

Scénario retenu : intrusion côté plateau sportif.

L'exercice s'est déroulé sous forme de jeu : il s'agit de faire le jeu de la tortue et de rester silencieux. Les enfants ont bien réussi l'exercice, même les petites sections. Les consignes de sécurité, à savoir, se confiner dans les plus brefs délais et fermer les portes à clés ont été respectées.

Deux autres exercices, un incendie et un PPMS seront réalisés plus tard dans l'année scolaire.

Structure de motricité

La structure de motricité a été enlevée car elle ne répondait plus aux normes de sécurité en vigueur. Elle va être replacée et des éléments vont être ajoutés afin d'en permettre une stabilité répondant aux normes demandées.

6/ Coopérative scolaire et actions API

Point OCCE au 17/10/2024

Solde disponible le 1^{er} septembre 2024 : 1801.17 €

Dépenses depuis 31/08/2024	Crédits depuis 31/08/2024
Inscription et achat d'albums pour le prix des Incorruptibles : 30 + 227.70 = 257.70 € Achat albums = 21.11 € Cotisation OCCE et assurance = 316.05 € Spectacle Planète Mômes pour les 4 classes = 495 € TOTAL : 1089.86€	Dons API vente de MUG : 440 € Dons parents : 1317 € TOTAL = 1757 €
En attente : achats d'ingrédients pour cuisiner	En attente : action API fête de l'école 230 € API vente de gâteaux au marché

Dons parents octobre 2024

classe ROUGE	373 €	19/27 familles
Classe BLEUE	315 €	20/25 familles
Classe VIOLETTE	234 €	17/23 familles
Classe JAUNE	395 €	21/24 familles
TOTAL	1317 €	

27 + 23 + 25 + 24 = 99 élèves

Pour comparaison :

Participation des familles en septembre 2023 : 1635 € pour 122 élèves soit **13.40 €/élève**

Participation des familles en **septembre 2024** : 1317 € pour 99 élèves soit **13.30 €/élève**

Action API

*Tombola de Noël

Un mot a été donné aux familles afin de solliciter l'aide des parents pour recupérer des lots.

Les tickets seront des tickets à gratter. Dans la mesure du possible la tombola se fera le jour du vernissage de l'exposition de Noël sinon la dernière semaine avant les vacances de Noël.

*Projets : vente de crêpes pour la chandeleur, vide-grenier pour le dimanche 6 avril 2025 (sous réserve de l'autorisation de la mairie), vente d'objet avec dessins d'enfants à définir avec l'équipe enseignante.

7/ Question des parents élus API

-Point sur le ménage depuis la rentrée :

La directrice propose une visite de l'école à l'ensemble des membres du conseil d'école. Les classes jaune et bleue présentent des traces de salissure importantes et sont là depuis plusieurs semaines. Les sanitaires adultes ne sont pas propres, il manque régulièrement du papier essuie-main. Si la situation ne s'améliore pas, un signalement sur le DUER (document unique d'évaluation des risques) sera fait par la directrice de l'école.

Réponse mairie : Le problème est connu, le contrat de prestation a été revu, le budget a été augmenté.

Un constat est fait tous les jours, du personnel passe dans tous les espaces. Un point est fait toutes les semaines. L'équipe de restauration intervient si nécessaire.

-Point sur le projet de fusion des écoles maternelles et élémentaire annoncé l'année dernière :

Du côté éducation nationale, à ce jour il n'y a pas de projet prévu.

Mairie : C'est une décision qui appartient à l'éducation nationale, il n'y a pas d'intérêt pour la mairie.

-Fermetures de classes : s'il y a des fermetures de classe seront-elles sur Hélène Boucher ?

Mairie : Les écoles neuves, comme G.Sand, ont des locaux périscolaires en durs. Ces écoles sont priorisées pour ne pas avoir de fermetures.

La baisse démographique nationale n'est pas énorme sur Colomiers et l'arrivée du métro va également changer les données démographiques. Les fermetures de classes ne sont pas décidées par la mairie mais par l'éducation nationale.

Question enseignante : Quel est l'avenir de l'école ?

Réponse mairie : Il n'y a pas de volonté affichée de fermer l'école comme ce fut le cas pour Marie Curie il y a quelques années car H.Boucher est un groupe scolaire.

-Point sur le planning de restructuration de l'école : Une étude devait être faite par la mairie en 2024-2025.

Mairie : A ce jour il n'est pas sûr que l'étude soit faite sur cet exercice. L'étude est encore inscrite sur le projet PPI (plan pluriannuel d'investissement). L'étude sera probablement reportée au prochain mandat. La mairie n'abandonne pas l'école.

-Point sur le remplacement de la décharge de la directrice de l'école :

A ce jour, les jours de décharge ont tous été effectués. 3 jeudis sur 4 une enseignante fixe est présente, un autre enseignant effectue le 4ème jeudi. Le mercredi mensuel est assuré par un troisième enseignant. La situation n'est pas idéale pour la continuité pédagogique des élèves. M.l'Inspecteur est informé de la situation. Pour le moment aucune autre proposition ne peut être envisagée.

-point sur le chauffage : rien à signaler

Clôture de séance : 19h42

Signature président :
TOUGNE Hélène



Signature secrétaire de séance :
MASSARELLI Véronique

